

À l'attention des fédérations nationales de football
et des confédérations

Circulaire n°29

Nouveaux tests approuvés

- Comportement des participants
- Pertes de temps occasionnées par les gardiens
- Annonce de l'arbitre après une analyse vidéo ou une longue vérification

Zurich, le 22 mars 2024
SEC/2024-C429/bru

Madame, Monsieur,

Lors de sa séance de travail annuelle du 28 novembre 2023, et à la suite d'importantes consultations avec les principaux acteurs du football, issus de toutes les régions du monde et représentant l'intégralité de la pyramide du football, le conseil d'administration de l'IFAB a approuvé plusieurs tests visant à améliorer le comportement des participants sur et en dehors du terrain.

Si ces mesures, qui ont été confirmées par la 138^e assemblée générale annuelle de l'IFAB tenue le 2 mars 2024, devraient avoir une incidence positive sur le jeu, elles pourraient toutefois nécessiter des ajustements pendant la période de tests afin de s'assurer qu'elles traitent les problèmes pertinents de la façon la plus efficace et adéquate possible. Il a été convenu que les tests approuvés seraient réservés aux compétitions n'impliquant pas les équipes des deux plus hautes divisions nationales ou les équipes nationales « A ». Cela permettra d'éviter que des équipes soient confrontées à des règles différentes dans les différentes compétitions auxquelles elles participent.

Une fois la première phase de tests effectuée et ses résultats analysés, l'IFAB décidera si les protocoles doivent être ajustés, et si ces tests peuvent être étendus aux compétitions de haut niveau, y compris les compétitions internationales.

En plus de ces nouveaux tests, les membres ont convenu de prolonger le test en cours portant sur l'explication et la communication par l'arbitre de la décision finale consécutive à une analyse vidéo ou une longue vérification impliquant l'assistance vidéo à l'arbitrage (voir point II).

Il a également été convenu d'étudier l'actuel recours aux exclusions temporaires dans le football de base et de jeunes afin de déterminer la nécessité d'apporter d'autres modifications aux directives, et si les exclusions temporaires peuvent être étendues aux niveaux supérieurs.

I.! Tests portant sur le comportement des participants

Il est évident depuis longtemps que le mauvais comportement des participants a de nombreuses répercussions négatives sur le football, portant notamment préjudice au recrutement et à la rétention des arbitres et diminuant l'attrait de notre sport auprès des joueurs, des entraîneurs, des administrateurs, des spectateurs, des diffuseurs et des sponsors.

L'IFAB a par conséquent mené d'importantes recherches afin d'identifier de possibles moyens de remédier à ce problème et de pouvoir agir pendant ou après les matches (notamment via les Lois du Jeu, l'éducation des jeunes joueurs et l'imposition de mesures disciplinaires) afin de rendre le football plus sûr, plus divertissant et plus attrayant.

Les Lois du Jeu explicitent en détail les mesures pouvant être prises sur le terrain, tandis que les événements survenant après les rencontres sont du ressort des instances organisant les compétitions ou approuvant leur tenue (fédérations locales, régionales et nationales de football ; les confédérations et la FIFA). Seule une approche holistique impliquant toutes les composantes et tous les niveaux du football peut générer un changement positif perceptible et durable.

Nous estimons qu'il est urgent d'agir pour lutter contre les comportements inacceptables, remédier à la pénurie grandissante d'arbitres et réduire le risque que les jeunes délaissent le football, que ce soit en tant que participants ou en tant que spectateurs.

Dans le cadre des recherches menées par l'IFAB, nous avons sollicité les observations et suggestions de différentes parties prenantes de l'ensemble de la pyramide du football et dans le monde entier. Les retours obtenus ont unanimement appuyé le besoin pour l'IFAB de prendre des mesures immédiates pour lutter contre la tendance inquiétante que représente le mauvais comportement des participants dans le football.

Bien que cette tâche s'annonce complexe, l'IFAB estime qu'il est de sa responsabilité d'introduire des mesures, par le biais des Lois du Jeu, qui pourraient être mises en œuvre à tous les niveaux de notre sport.

Lors de la séance de travail annuelle, ont été approuvés deux tests visant à améliorer le comportement des participants (voir ci-après) et à lutter contre les pertes de temps et la volonté de « casser » le rythme des matches parfois observées chez les gardiens de but. Les protocoles de ces deux tests sont joints en annexe et disponibles en ligne sur <http://www.theifab.com/fr/>.

Les organisateurs de compétitions souhaitant participer à ces tests doivent, avec l'accord de leur fédération nationale, solliciter l'autorisation préalable de l'IFAB.

Une synthèse des chacun de ces tests est présentée ci-dessous.

1. Périmètre autour de l'arbitre réservé au capitaine

Il arrive régulièrement que des joueurs se ruent vers l'arbitre, l'encerclent et/ou le prennent à partie. Des tels comportements constituent un manque de respect envers l'arbitre, nuisent à l'image du football et peuvent s'avérer intimidants et démoralisants.

Dans le cadre de ce test, seul le capitaine (portant un brassard d'identification) peut pénétrer dans une zone dématérialisée d'un rayon de 4 mètres autour de l'arbitre une fois que le (nouveau) signal a été donné. Tout autre joueur qui s'approche de l'arbitre est passible de sanctions.

2. Pauses d'apaisement

Les arbitres ont l'autorité d'interrompre, de suspendre ou d'arrêter définitivement un match en raison d'interférences extérieures (par exemple, le comportement de spectateurs). Toutefois, le comportement des joueurs et des officiels d'équipe peut générer d'importantes altercations susceptibles de menacer la sécurité des joueurs et des arbitres.

Dans de telles situations, il pourrait être bénéfique d'interrompre formellement le jeu afin de calmer les esprits et d'apaiser les tensions. Ce test confère à l'arbitre l'autorité de décréter formellement une pause d'apaisement (à l'aide d'un nouveau signal), ce qui peut permettre de prévenir d'autres altercations et d'empêcher l'arrêt définitif d'un match. Le recours à de telles pauses d'apaisement permettra de responsabiliser les capitaines et les entraîneurs, qui devront encourager leurs joueurs et officiels d'équipe à adopter un comportement responsable.

3. Ballon conservé trop longtemps à la main par le gardien

Le fait qu'un gardien conserve le ballon en main trop longtemps est généralement considéré comme une tactique antisportive destinée à perdre du temps ou « casser le rythme » du match. Elle est source de frustration pour l'équipe adverse, puisque cette dernière n'a pas la possibilité de regagner la possession du ballon.-

À l'heure actuelle, un coup franc indirect peut être accordé lorsqu'un gardien de but demeure en possession du ballon avec ses mains pendant plus de six secondes. Toutefois, les arbitres appliquent rarement cette règle car les coups francs indirects dans la surface de réparation sont très difficiles à gérer, et beaucoup considèrent cette sanction comme trop sévère étant donné qu'elle offre une occasion de but significative à l'équipe adverse, qui n'avait pourtant pas la possession du ballon.

Ce test :

- porte à huit secondes la durée pendant laquelle un gardien est en droit de conserver le ballon en mains ; et
- sanctionne les infractions d'une manière plus appropriée à travers l'octroi d'un corner **ou** d'une touche à hauteur du point de penalty (les compétitions doivent choisir un de ces deux types de reprise du jeu pour tous leurs matches).

Comme cela se fait déjà au futsal et en beach soccer, l'arbitre devra lever la main afin d'indiquer visuellement le décompte des cinq dernières secondes.

L'IFAB est fermement convaincu que chacun des tests susmentionnés pourrait permettre d'améliorer significativement le football.

Outre ces tests, l'IFAB continuera d'étudier d'autres stratégies et possibilités de combattre les mauvais comportements chez les participants.

II. Annonce de l'arbitre après une analyse vidéo ou une longue vérification

Lors de sa 137^e assemblée générale annuelle en 2023, et afin d'apporter plus de clarté au processus décisionnel, l'IFAB a autorisé la FIFA à réaliser des tests concernant l'explication et l'annonce publiques par l'arbitre – dans le stade et en direct à la télévision – de sa décision finale consécutive à une analyse vidéo ou une longue vérification impliquant l'assistance vidéo à l'arbitrage.

Menés avec succès lors de plusieurs compétitions de la FIFA en 2023, les tests portant sur les annonces sont désormais élargis aux autres compétitions qui souhaiteraient y prendre part. Pour ce faire, les compétitions doivent obtenir l'autorisation de l'IFAB et s'engager à respecter les directives technologiques et d'arbitrage produites par la FIFA.

Pour de plus amples informations et/ou pour demander à participer à l'un des tests susmentionnés, veuillez écrire à trials@theifab.com. Veuillez noter que toute candidature d'un organisateur de compétition doit être déposée par sa fédération nationale ou confédération (le cas échéant), et soutenue par cette dernière.

L'IFAB apprécie énormément le soutien reçu du monde du football, qui permet aux Lois du Jeu d'évoluer pour rendre le football encore plus juste, accessible et agréable, de la base au plus haut niveau. Les tests évoqués dans la présente circulaire constituent une étape importante en ce sens.

Nous vous remercions de votre attention. N'hésitez pas à nous contacter en cas de question ou pour toute demande de renseignements.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

The IFAB



Lukas Brud

Secrétaire

Copie à : FIFA

Pièces jointes mentionnées